

Le Journal de Port-Mort

Juillet 2003

www.port-mort.com

Périodique communal trimestriel N°.0025

Compte-rendus des Conseils Municipaux

Le BILAN 2002 et le BUDGET 2003 des sections d'Investissement et de Fonctionnement de la commune,

- ⇒ Vote des impôts locaux,
- ⇒ Tarifs 2003/2004 Cantine & garderie,
- ⇒ Réhabilitation du presbytère en mairie,
- ⇒ Centre de première intervention...

LIRE PAGES 9 À 14

PORT-MORT et NTIC

- ⇒ Point sur le sondage ADSL
- ⇒ Le site Internet « www.port-mort.com »

LIRE PAGES 2 ET 3

Nouvelle Mairie : Réhabilitation du presbytère

Après un faux départ des travaux, dû au manque de subvention de l'Etat, nous avons dû reporter le début de ces travaux. Une subvention exceptionnelle de la part du Conseil Général nous a permis de remettre sur rails le projet. Les appels d'offres ont été réalisés (comme vous pouvez le voir dans les comptes rendus de Conseil Municipal – lire pages 9 à 14) et les travaux vont commencer cet été. Si tout va bien ceux-ci seront terminés fin décembre 2003 / janvier 2004.

■ CHRISTIAN LORDI

Sommaire

page

■ N.T.I.C.	
□ Le point sur l'ADSL	2
□ http://www.port-mort.com : Port-Mort sur Internet !	2-3
■ Vie communale	
□ Paëlla estivale !	3
□ Amicale des Anciens Combattants	4
□ Association de Loisirs de Port-Mort	5
□ Centre de Loisirs : Changement de calendrier !	5
■ Environnement & Médical	
□ D.D.A.S.S. de l'Eure	6
□ Lutte contre le cancer	6
■ Culture	
□ Origines des noms de rues de Port-Mort	7-8
□ Tourisme local	8
■ État civil 2002	8
■ Municipalité	
□ Comptes-rendus du Conseil municipal	
□ 28 mars 2003	9+12-13-14
□ 3 juin 2003	9
□ 13 juin 2003	11
□ Changement d'adjoins au maire	13
□ Transport scolaire □ Halte au vandalisme floral !	14
■ Mots fléchés & Casse-tête	15
■ Services & Mots Croisés	16

Éditorial par GUILLEMETTE ALQUIER, maire de Port-Mort

Nous sommes de plus en plus confrontés à des grosses précipitations qui provoquent des dégâts parfois importants sur notre commune suivant leur intensité.

Lors du dernier orage des maisons ont été inondées pour la première fois alors qu'elles sont là depuis plus de quarante ans. Il est alors tombé 40 mm d'eau en moins de 20 minutes.

Les quelques aménagements que nous avons pu réaliser comme ceux de la rue Delamotte et la rue de Pressagny ne sont pas toujours suffisants et celui de la côte d'Annebault doit encore être amélioré.

La commune n'a pas les moyens financiers d'aller au delà de ces quelques dispositions qui ne peuvent résoudre tous nos problèmes d'inondation.

En effet, il faut étudier les phénomènes de ruissellement sur tous les bassins versants concernant notre commune (il y en a trois), pour trouver des solutions qui évitent de recevoir la totalité de l'eau sur le village.

Les études de l'hydraulique concernant ces bassins versants seront supportées par la communauté de communes. Elles sont indispensables et obligatoires avant de prévoir les travaux adéquats.

La communauté de communes a prévu de lancer ces études pour tout son territoire avant la fin de l'année 2003.

Il faut prévoir en moyenne quatorze mois pour une telle étude, la durée dépendant de la complexité du relief du bassin en objet.

Elle comporte quatre phases :

1. réalisation d'un recueil de données qui a pour but de définir exactement les limites du bassin et son fonctionnement hydraulique. Cette phase se déroule en coopération avec les élus, les habitants et avec visites sur le terrain,
2. études et propositions d'aménagement,
3. présentation des propositions d'actions,
4. présentation des actions aux élus et acteurs locaux.

Le suivi de l'étude se déroule sous le contrôle d'un comité technique et d'un comité de pilotage. Leur rôle consiste respectivement en l'analyse des rapports et en leur validation.

Tout cela prendra du temps, certes, et il faudra ensuite réaliser les travaux adéquats, mais nous n'avons pas d'autre choix que de nous attaquer au problème en amont pour éviter que toute l'eau ne déferle sur le village où la pente pratiquement inexistante (2%) accentue les dégâts.



La Poste :

INFO PRATIQUE

Nouveaux horaires

Le bureau de Poste change ses horaires d'ouverture à compter du mercredi 25 juin 2003 :

- Ouvert du Lundi au Vendredi de 14h20 à 15h30

Levées boîte aux lettres :

- du Lundi au Vendredi : 15h30
- Samedi : 10h00

Point sur l'ADSL

NOUS AVONS LANÇÉ dans le journal de Port-Mort de mars, suite à des demandes de Port-Mortais, une enquête sur les besoins en branchement internet via l'ADSL.

Vous avez été une petite centaine à faire part de votre intention d'utiliser cette technologie si elle s'offrait à vous.

Fort de cette centaine, je me suis renseigné sur les possibilités qui s'offrent à nous.

Une prise de contact avec le Conseil Général avec M. LOUIS du service du développement durable, afin de connaître leurs intentions, nous permet de savoir que pour l'instant seulement une réflexion était en cours sur un éventuel équipement du département de l'Eure en tout Internet.

Fort de notre centaine j'ai contacté la direction régionale de France Télécom à Rouen. Le premier contact fut décevant, car Port-Mort dans les projets d'investissement faisait parti des parents pauvres. En effet à l'horizon 2004-2005, France Télécom a pour projet la couverture de 80 % du département de l'Eure. Mais pour être éligible et donc retenue dans ce projet, une boucle téléphonique doit avoir un potentiel de mille abonnés. Malheureusement pour nous, notre boucle comprenant Notre Dame de l'Isle et Port-Mort n'a que six cents abonnés, ce qui nous exclut du monde de l'ADSL. A fin 2004 France Télécom envisage d'offrir aux villages comme le nôtre des liaisons haut débit en liaison par satellite selon la technologie « Wi Fi », car la distance de notre boucle au répartiteur serait trop importante pour l'ADSL. Cette technologie Wi Fi sera proposée aux entreprises locales

grosses consommatrices dès la fin 2003.

Je fais remarquer à mon interlocuteur mon étonnement car Port-Mort héberge sur son territoire un répartiteur téléphonique ainsi qu'une fibre optique traversant le village pour relier Vernon aux Andelys, sans en avoir aucun avantage. Après contrôle de mes dires, celui-ci me fait part que **si nous approchions le potentiel des 200 abonnés à l'ADSL, France Télécom pourrait équiper ce répartiteur et l'interconnecter sur la fibre optique traversant le village sous la grande rue.** A ce stade l'investissement serait rentable. Nous devons en faire la demande rapidement à la direction régionale de France Télécom afin que celle-ci puisse inscrire éventuellement ces travaux dans le courant de l'année 2004.

Le petit hic, c'est que **nous manquons encore d'un peu de collègues pour atteindre le seuil de rentabilité. Je sais que certaines personnes sont encore intéressées, mais n'ont pas encore rendu réponse, sûrement par oubli.**

Nous remettons un coupon afin que vous puissiez venir nous rejoindre, et **nous comptons sur vous pour nous aider à peser dans la balance de France Télécom.**

D'avance merci et bonnes vacances...

■ CHRISTIAN LORDI

Coupon-réponse en page 14

<http://www.port-mort.com>

NOTRE VILLAGE EST SUR LA « TOILE » ! La mise en ligne de la structure de base a été effectuée le 6 mai, mais ce n'est que depuis le 24 juin que l'essentiel du contenu du site a été renseigné. Aujourd'hui, quelques rubriques restent en cours d'élaboration.

Afin de découvrir les rubriques ouvertes, je conseille aux internautes Port-Mortais, d'aller jeter un oeil à l'adresse indiquée ci-dessus. Pour les autres, vous trouverez ci-après l'arborescence¹ de notre portail² villageois :

Menu³principal :

☞ **Accueil** (page sur laquelle l'internaute aboutit lorsqu'il se connecte à l'adresse internet <http://www.port-mort.com>) : l'accueil décrit brièvement le contenu des rubriques principales et permet d'y accéder directement via des liens hypertextes⁴ (voir capture d'écran⁵ ci-contre);

☞ **Village** > Généralités > Situation géographique (population, superficie, dépendances administratives, région, altitude, position...)

☞ **Histoire** | Origines > Port-Mort ? > Gravier de Gargantua > Butte de Châteauneuf | Les fiefs > Le château | Les paroisses > l'église St-Pierre | St-Ethbin | Blanche de Castille | Table de chasse |

☞ **Infos utiles** | Administratif (les coordonnées, horaires, sites, des administrations de la Mairie au Conseil Régional, sans oublier la Communauté de Communes) | Village (l'école, la Poste, et la Maison de village) | Traitement des déchets (calendrier de collecte des déchets ménagers et tri sélectif, rappels des règles, coordonnées et horaires de la déchetterie d'Aubevoye)

☞ **A votre service** (l'annuaire qui parait dans le journal de Port-Mort, l'interactivité en plus ! Avec accès aux données par rubrique générique (commerces, artisans...) ou par corps de métier (maçonnerie, plomberie...) et liens vers les sites Internet le cas échéant



ou vers des sites d'intérêt directement liés à l'activité pratiquée.

Le dernier chapitre principal « **Écosystème** » est pour l'instant vide, faute d'informations concrètes et aussi de temps : sont prévues les rubriques « Seine > Fleuve > Barrage > Centrale », « Apiculture » (sources d'informations connues), « Chasse » et « Pêche » (aucune information à ce jour). Ce chapitre devrait pouvoir s'enrichir d'une rubrique « Faune & Flore ».

Menu annexe haut

Donne à ce jour uniquement accès à la rubrique « **Journal** » qui permet de consulter l'édition *papier* du Journal de Port-Mort mais *en-ligne*, avec les avantages de l'interactivité en plus. Une liste déroulante permet d'accéder aux numéros précédents (à partir du N°24 – mars 2003).

Sont à venir les rubriques « Actualités village », annonçant les événements importants de la vie du village, « Galerie », regroupant les photos du site et plus encore, « Environs », présentant un tour d'horizon des sites pittoresques de la région immédiate, et enfin le « Plan » du village, version interactive.

Menu annexe latéral

Permet de consulter « **l'actualité du site** » (les dernières mises à jour), le « **plan du site** » (pour accéder directement à n'importe quelle page), les « **crédits** » (remerciements aux intervenants, réalisation), et de me contacter (envoi de mël).

Une icône permet d'ouvrir une page destinée à recevoir l'accueil du **site Internet du Centre Aéré**, qui sera réalisé durant la semaine Internet du 11 au 14 août 2003.

Un site Internet pour rester digne d'intérêt se doit de « vivre » : C'est pourquoi j'en appelle sur la page d'ouverture du site à tous les Port-Mortais pour participer à la vie de notre vitrine en soumettant des informations intéressantes pour l'ensemble de notre communauté et... le reste du monde !

Vous êtes donc invités à me communiquer vos commentaires, suggestions ou corrections éventuelles par mël ou téléphone.

■ **ALAIN CLERFEUILLE**, Webmestre Site Port-Mort
infos@port-mort.com • 02 32 52 64 25 (lun. > ven. : 9h-17h)

BON À SAVOIR

- La mairie de Port-Mort est propriétaire du nom de domaine (adresse Internet) « port-mort.com ».
- Les coûts administratifs d'hébergement du site et de maintenance du nom de domaine sont de 8,89 € HT / mois.
- Le site est déjà référencé sur le moteur de recherche Google™ (critères = Port-Mort 27 Eure Village) et en cours de référencement sur le site « france-pittoresque.com ». La présence d'une icône animée vous informera de notre référencement chez ce dernier.
- Le site est optimisé pour les navigateurs Internet Explorer® 5+ en résolution 1024x768 et est développé en frameset (jeu de cadres) en codes HTML, PHP et JavaScript.

MINI-LEXIQUE

1. **Arborescence** ou encore plan du site : table des matières des rubriques d'un site.
2. **Portail** : site, vitrine, de l'anglais *portal*.
3. **Menu** : Choix d'options donnant accès aux différentes rubriques d'un site ou d'une page de site.
4. **Lien hypertexte** : zone de la page (texte ou image) active permettant de sauter d'une rubrique (page) à une autre (terminologie venant du nom de code informatique HTML – HyperTextMarkupLanguage – base de tous les documents produits sur Internet).
5. **Capture d'écran** : « photocopie » de l'écran d'un ordinateur par simple commande clavier pouvant être éditée et imprimée via un logiciel de traitement d'image.
6. **Icône** : Pictogramme actif avec lien hypertexte.

C'était notre première « participation » à une festivité organisée par le Comité des fêtes, et nous nous devons de dire bravo aux organisateurs pour la qualité de la soirée.

Ambiance bon enfant, logistique efficace, belle qualité sonore, et température d'actualité ont collaboré à une agréable célébration de l'été et de la musique.

Le point d'orgue de la soirée fut bien évidemment les paëllas géantes préparées, sous nos yeux et papilles émoustillées par tant de couleurs et de saveurs, par les membres de l'équipe des « Produits du Soleil » d'Hecmanville (27).

Ce soir-là, ces derniers ont servi de généreuses assiettes d'une paëlla goûteuse et ensoleillée par leur bonne humeur à près de 200 Port-Mortais et invités s'appêtant à aborder une soirée de danses estivales, orchestrées par notre DJ de service, Christian MÉRIEUX.

■ **ALAIN CLERFEUILLE & PATRICIA FERNANDEZ**,
Port-Mortais depuis octobre 2002, et aussi un peu depuis 1860...



Après l'apéritif offert par la Commune, la restauration..!



Rock'n'roll
endiablé
pour soirée estivale !

Cela fait plusieurs années
que le Comité des Fêtes leur
fait confiance :
Les Produits du Soleil
« **La Vraie Paëlla !** »
5, rue du Pommier aux
Loups • 27800 Hecmanville
02 35 62 03 23



La Paëlla
cuisinée et servie
par Yasmine & Sylvain



Amicale des Anciens Combattants et Sympathisants

Cérémonie du 8 mai 2003 • Cette cérémonie a réuni une quarantaine de personnes devant le monument aux morts pour célébrer la capitulation du régime nazi le 8 mai 1945 et rendre hommage

aux nombreuses victimes civiles et militaires des combats meurtriers, des bombardements aériens, de la captivité, de l'internement, de la déportation, des exterminations et des exécutions. Après le discours de Mme ALQUIER, Maire de Port-Mort, ce fut le message de l'Union Française des Associations de Combattants et victimes de Guerre (UFAC), lu cette année encore par un jeune de Port-Mort, Raphaël DANA que nous remercions infiniment. Puisse les jeunes prendre le relais des anciens dans la poursuite du devoir de mémoire et prendre conscience de la fragilité de nos démocraties appelant à une vigilance de tous les instants pour la défense des droits de l'homme et la préservation de la Paix.

Durant cette cérémonie, deux Anciens Combattants de notre Amicale, ont



René ZOCOLINI (à gauche), Bernard FRANCES (à droite)

été décorés de la croix du combattant :

René ZOCOLINI, classe 59/2C, mécanicien dépanneur au 19ème régiment du génie en Algérie ayant acquis le grade de sergent à partir du 01 novembre 1961. Les états de service de René ZOCOLINI lui ont permis d'obtenir la carte du combattant.

Bernard FRANCES, de la classe 59/2B est un soldat affecté au 1er régiment d'infanterie de marine (1er RIMA), en Algérie à partir du 10 mars 1960. Le comportement de Bernard FRANCES au sein de cette unité lui a valu une lettre de félicitation ainsi qu'une citation à l'ordre du régiment, comportant l'attribution de la croix de la valeur militaire avec étoile de bronze. Bernard FRANCES est titulaire de la carte du combattant. **Félicitations à ces deux anciens combattants.**

La cérémonie s'est terminée dans la maison de village autour du verre de l'amitié.



Raphaël DANA à la lecture du message de l'U.F.A.C..

Méchoui du 13 juin 2003 • C'est la première fois que nous tentons l'expérience. Un méchoui en plein air dans un bois près du stand de tir de Port-Mort, dans un site agréable au milieu d'une belle végétation. Ceci a été rendu possible grâce à la grande amabilité d'un membre de notre groupe, Jacques TOUZE, le propriétaire des lieux, qui nous a permis d'organiser cette journée. Nous étions 49 participants à ce repas champêtre et la chance était avec nous, le temps était magnifique. Aux dires de tous, ce fut un moment très agréable et chacun est prêt à recommencer, ce que nous ferons sans aucun doute l'année prochaine. Chacun a pu se régaler avec les merguez, les pommes de terre dans la cendre, les gâteaux et le gros pain de campagne et bien entendu le méchoui. Il faut dire que l'agneau a été cuit par deux experts en la matière : Moulin Raymond alias Mickey de Port-Mort et son ami André d'Aubevoye.

Merci à ces deux amis qui ont travaillé bénévolement pour notre plus grand plaisir.

■ MICHEL MARTINOVITCH



Le groupe des participants au méchoui



L'agneau prend une belle coloration !

Photo P. Confland



Mickey et André à la découpe

Photo P. Confland

ALPM : Tennis de table

SAISON 2002-2003 EN DEMI-TEINTE
POUR LA SECTION TENNIS DE TABLE

LA SAISON 2002-2003 de tennis de table s'est terminée à la fin mai et il est temps de faire le bilan.

En début de saison nous avons prévu d'inscrire trois équipes pour les matchs mais nous avons dû bien vite en supprimer une. Il faut un minimum de quatre joueurs pour arriver à tourner sur une saison car il y a toujours des indisponibilités ou des imprévus qui bousculent les prévisions.

Les deux équipes que nous avons réussies à constituer se sont bien comportées.

- L'équipe première, composé de Jean-Pierre LECOQ, Pierre LAMINE, Anthony FERRY, Claude CHARLUET et Christian MÉRIEUX, qui accédait pour la première fois depuis l'existence de l'association au niveau Excellence, obtient une fort belle cinquième place derrière des équipes aguerries. Ce résultat est très encourageant étant donné le petit nombre d'heures d'entraînement de nos joueurs.
- Notre seconde équipe, comprenant Baptiste TRÉGLOS, Romain DI VALENTIN, Philippe PLÉ et Alain TRÉGLOS, qui évoluait en 1^{ère} Division, termine à la première place. Ce résultat est d'autant plus satisfaisant que Romain et Baptiste sont de jeunes joueurs qui évoluaient pour la première fois en compétition.

En coupe de l'Amitié nos trois équipes engagées se sont classées respectivement quatrième, cinquième et sixième sur douze équipes en compétition.

Pour les non licenciés, le bilan est loin d'être positif. La chute d'effectif, que l'on craignait l'an passé et qui n'avait pas eu lieu, s'est malheureusement produite cette année et de nombreuses séances du vendredi soir furent bien tristes vu le peu de joueurs présents surtout quand nos compétiteurs étaient en déplacement.

Il est dommage de constater le peu d'inscrits pour un village comme Port-Mort, d'un millier d'habitants, alors que des communes plus petites et ne possédant pas une salle comme la nôtre ont un effectif beaucoup plus important.

Peut-être que la journée unique du vendredi ne convient pas et qu'un autre créneau d'ouverture attirerait plus de monde. **Rien ne vous empêche de venir nous en parler et nous essaierons de trouver une solution.**

Notre tournoi annuel n'a malheureusement pas attiré nos compétiteurs du dimanche aussi bien chez les enfants que parmi les adultes. Cela est peut-être dû à la date du 15 juin, jour de la fête des Pères. Tant pis pour les absents, ils ont eu tort de ne pas se déplacer. Pour les dix inscrits se fut une matinée marathon car chaque joueur a rencontré les neuf autres, soit trois heures de matchs intensifs.

La victoire finale est revenue dans la catégorie enfants licenciés à Romain DI VALENTIN, tandis que Thibault DANA s'adjugeait la première place des enfants non licenciés. Chez les adultes, c'est Gavril HOSSU qui remportait le tournoi devant Alain TRÉGLOS et Pierre LAMINE parmi les licenciés alors que Stéphane GAUGUET s'octroyait la place d'honneur des non licenciés. Encore merci à ces joueurs d'avoir participé à ce tournoi et j'espère qu'ils seront plus nombreux l'année prochaine.

J'allais oublier la grosse satisfaction que nous avons eue lors du déroulement du Téléthon cet hiver. Nous avons décidé d'organiser pour l'occasion un petit tournoi ouvert aux Port-Mortais mais aussi à nos voisins des communes aux alentours. Quelle ne fut pas notre surprise de voir le grand nombre d'inscrits et la super ambiance qui a régné ce soir là ! L'argent, que nous avons récolté grâce aux inscriptions, les ventes des boissons, les peluches et les scoubidoues, est venu grossir la cagnotte du Téléthon.

C'est avec enthousiasme que nous envisageons déjà de réorganiser un second tournoi l'an prochain pour la même cause.

C'est sur ces quelques lignes que je vais vous souhaiter de bonnes vacances à tous en vous donnant rendez-vous au mois de septembre, tout bronzés et nombreux à venir nous rejoindre.

Bonnes vacances à tous.

■ CHRISTIAN MÉRIEUX

■ Dernière minute : **Rendez-vous ALPM à noter :**

- **Tournoi de pétanque en doublette le Samedi 27 septembre 2003**

Centre de Loisirs

CHANGEMENT DE CALENDRIER !

Quelques changements sont intervenus dans le calendrier des activités prévues dans le dépliant que vous avez pu retirer en mairie ou chez nos commerçants.

Les modifications sont signalées ci-dessous en **gras**.

- **Judi 10 juillet** ➢ **Soirée parents**
- **Judi 24 juillet** ➢ **Après-midi jeux**
(Tout le village est convié)
- **Judi 31 juillet** ➢ **Soirée Loto**
- **Judi 21 août** ➢ **Soirée parents**
- **Mercredi 27 août** ➢ **Grande sortie**
- **Vendredi 29 août** ➢ **Fête de clôture à la Maison de Village**

RAPPEL

- du 7 au 11 juillet : Semaine Équitation
- du 11 au 14 août : Semaine Internet

■ CHRISTIAN LORDI



Au Fil du Quai
Association loi 1901
Non assujettie à T.V.A.
SIRET 439 540 196 000 11 • APE 913E

*Vous propose Travaux de Couture divers,
Décoration d'Intérieur & Retouches ...*

9, rue de Châteauneuf • 27940 Port-Mort
Contact : Patricia 02 32 52 64 06
Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 18h00

D.D.A.S.S. de l'Eure : Comité de pilotage Gaillon

• Réunion du 2 avril 2003

M. LE MAIRE DE GAILLON introduit la réunion en souhaitant la bienvenue aux membres du COPIL.

Compte tenu de la publication de l'article de presse paru dans le mensuel Capital, des informations sont données sur le contexte de l'interview.

M. le Maire indique que l'entretien a duré longtemps dans un climat partisan; le directeur de l'entreprise NUFARM ajoute que le ton était polémique.

M^{me} TAILLANDIER fait également part aux membres du comité de pilotage, puisqu'elle a elle-même été interviewée, de la difficulté à éviter les a priori sur les nuisances liées à l'environnement.

Un autre élément d'information est apporté en séance; il s'agit de l'article paru dans l'Impartial de Gaillon le 27 Mars. Pour les membres du comité de pilotage, ces différents événements militent en faveur d'une communication institutionnelle.

■ Point sur le bilan environnemental

1°) La DRIRE a adressé le questionnaire (liste des composés prioritaires) aux Etablissements ICPE soumis à autorisation dans la zone d'étude; la remontée des informations se poursuit et une synthèse sera présentée au prochain COPIL.

La DRIRE estime que sur les 20 établissements auxquels les questionnaires ont été adressés, 8 ne seraient pas concernés.

De son côté, la DDASS a sollicité les Établissements hors ICPE.

2°) L'IRSN est intervenu sur demande de la DDASS pour effectuer des investigations sur la radioactivité potentielle de la décharge HEROUARD de type "levée de doute". Celles-ci ont eu lieu le 26 Mars en présence de Mrs BARBOSA, TASSEL de l'Association La Sauvegarde de l'Environnement plus un témoin oculaire M. QUERTTIER et d'un journaliste. Aucune émergence supérieure à 2 fois le bruit de fond radioactif local n'a été décelée. Dans l'histoire de la décharge, la DRIRE a eu connaissance d'un épisode concernant des déchets hospitaliers collectés par erreur dans le circuit des ordures ménagères de la commune de Gisors. Ceux-ci ont été retournés immédiatement afin d'être éliminés dans des filières adéquates.

Les mesures de contrôles effectuées sur les trois piézomètres contrôlés depuis la fermeture de la décharge sont étendues à une mesure de la radioactivité. La recherche d'autres composés est aussi retenue si besoin.

Enfin, la DDASS assurera un contrôle sur le point d'eau privé à proximité de la décharge utilisé pour l'arrosage par le fleuriste.

A l'issue de cette présentation, un débat s'instaure sur la faisabilité de la communication. Il apparaît nécessaire de communiquer au moins sur la décharge dès que le compte rendu définitif aura été rédigé.

C'est pourquoi, il est proposé d'identifier une dizaine de composés qui peuvent avoir un effet sur la santé et d'en connaître les émissions précises sur le secteur. Ce travail d'identification sera réalisé par le groupe environnement et parallèlement des crédits seront sollicités pour financer les mesures.

■ Point sur l'enquête médicale

L'enquête médicale sur les cas recensés de leucémie se poursuit prenant en compte 16 communes dans un rayon de 8 kms autour de St Pierre la Garenne.

Tous les médecins généralistes du secteur ont répondu à l'en-

quête.

Un croisement des cas a été effectué avec les dossiers des établissements hospitaliers de Becquerel, d'Évreux, de 16 sur les 23 de l'Assistance Publique, ceci permettant de valider les diagnostics et de les inclure s'ils répondent aux critères de la classification.

Le travail qui reste à réaliser consiste à examiner, cas par cas, les critères d'inclusion à retenir au regard des différents registres du cancer, celui de Dijon, du Calvados et de la Manche.

Ensuite, les données locales seront à comparer aux taux de référence des registres qui fonctionnaient pendant la même période. Une rencontre de l'équipe médicale avec le Professeur CARLI pour validation définitive sera organisée à la fin des travaux.

■ Organisation d'une réunion d'information à l'automne

L'étude effectuée par le Département de Santé Publique à propos des causes d'hospitalisation des habitants des 16 communes, et celle effectuée par l'O.R.S. et exploitée par le département de Santé Publique à propos de leurs causes de mortalité, mettent en évidence des pathologies et relativisent énormément l'incidence des leucémies.

Il semble important au Comité Plénier de relayer les informations qu'il détient auprès des professionnels de santé du secteur, de travailler avec eux à ce qui pourrait être fait pour améliorer la santé de la population, de les informer de ce qui est déjà fait (PRS, PRQA, ...) et d'ensemble, rendre les conclusions et propositions à la population des 16 communes.

■ NICOLE TAILLANDIER, Directrice de la DDASS de l'Eure

Lutte contre le cancer

NE JETEZ PLUS VOS DÉCHETS DE TAILLE D'IF !!

La société « SN.PM Plantes médicinales », spécialisée dans les matières végétales à usage pharmaceutique, récolte les jeunes pousses **d'ifs européen (Taxus Baccata)** permettant l'hémisynthèse d'une matière d'intérêt majeur dans la **lutte contre le cancer : le Taxotère.**

Dans le cadre de sa campagne 2003, la société SN.PM est à la recherche de nouveaux sites d'ifs sous forme de haies, cônes, boules, topiaires... et est intéressée par la récupération des déchets de taille de ces ifs. Des véhicules de récupération circulent tous les jours dans les environs.

- **Pour les contacter : 02 35 23 53 99**
- **Campagne 2003 : de Mai à Octobre**
- **SN.PM Plantes médicinales**
Z.I. du Fort – Rue du Fort
27460 IGOVILLE
E-mail : SNPMINTER@aol.com
Site Internet : <http://www.snpm.fr>

Historique des noms de rues de Port-Mort

LORS de la dernière foire-à-tout du village, des personnes rencontrées sur celle-ci m'ont posé une question sur l'origine du nom d'une rue du village.

Pour répondre à une partie du questionnement je vous propose cette liste de concordance. Vous y verrez les changements, les maintiens, les créations et les disparitions.

NOM ACTUEL • Nom en 1700.

ANNEBAULT (CÔTE D')

• N'existait pas.

Nouvelle rue qui porte le nom d'une ancienne seigneurie de Port-Mort, la famille d'Annebault avait le droit de pressoir sur le village, celui-ci se situait Grande rue côte Seine un peu avant d'arriver à la rue Pointe-Mule en allant vers Vernon.

AUZIN (VOIE)

• Voye Ozin.

Petit changement d'orthographe

BARRAGE (RUE DU)

• Chemin d'andely au port de la Garenne.

Le barrage a été construit au début du XXème siècle par l'équipe de Gustave Eiffel. En 1700 en bord de Seine à cet endroit était situé le port de marchandises ainsi que le bac de « La feuille ». La maison située actuellement dans la sente Maillot était la maison du passeur.

BOIS (RUE DU) (partiel)

• Chemin sous les vignes à la rue du Bosc.

À cette époque tout les coteaux étaient plantés de vignes. A la révolution les vigneronns étaient 88 sur le village.

BOURDON (VOIE)

• Voye Bourdon.

BOURGOUT (RUE DE)

• N'existait pas.

Rue située au lieu-dit de Bourgout. Notez un petit changement d'orthographe.

BUBENARD (SENTE DU)

• Voye du Bubenard.

Dessert le lieu-dit du Bubenard.

CHAPELLE SAINT-MARTIN (SENTE RURALE DE LA)

• Chemin de Saint-Martin

Ancien chemin qui desservait l'église de Saint-Martin de Châteauneuf, endroit où s'est mariée Blanche de Castille.

CHÂTEAU (RUE DU)

• Chemin de la Ravine.

Ce chemin allait du carrefour avec la D313 jusqu'à la Seine et servait de passage aux eaux de ruissellement en provenance de la côte de la table. Aujourd'hui une partie est intégrée à la rue de Châteauneuf.

CHÂTEAUNEUF (RUE DE)

• Rue de Château neuf.

CLÉRY (RUE DE)

• Chemin d'Andely.

COURCELLES À LA ROQUE (CHEMIN DE)

• Chemin de Courcelles à la Roque.

COURCELLES OU DE MOUSSEUX À PORT-MORT (CHEMIN DE)

• Chemin de Courcelles ou de Mousseux à Pormort.

Sur les écrits de cette époque Port-Mort n'avait pas encore son « t » à Port, ni le trait d'union.

CR2

• Ruelle Landais.

CR4

• Sente du Cocq.

CR4

• Chemin sous les vignes.

DELAMOTTE (RUE)

• Rue du Bosc.

Rue débaptisée, son nouveau nom vient de l'ancienne famille à qui appartenait le fief situé dans cette partie du village : les Sieur de la Motte.

DÉPARTEMENTALE 10

• Chemin de Courcelles à Pormort.

DÉPARTEMENTALE 313

• N'existait pas.

DUSBOC (RUE)

• Ruelle du Bubenard.

Voir lieu-dit plus haut.

FALAISE (RUE DE)

• Rue de Malmain.

FALAISE (RUE DE)

• Ruelle des Moulins.

FOUR (CHEMIN RURAL DE LA RUELLE DU)

• Ruelle du four.

GRANDE RUE

• Grande rue de Falaise

Sur les cartes de Cassini, premières cartes du royaume de France commandées par Louis XIV, la colline de la Catignole en face du château portait le nom de Falaise.

HAGUERITE (RUE)

• Ruelle aux Renault

Cette rue est apparue lors de la disparition de la sente de la Haguerrite (Voir plus bas). En 1700 il existait un lieu dit « La Haguerrite » situé avant l'intersection de la rue des Ormetteaux et de la rue de Seine.

HENNEZIS (ROUTE D')

• Voye du Thuit.

LOGES (CHEMIN RURAL DES HAUTES)

• Sentier des Loges.

LOGES (SENTE DES)

• Sente des Loges.

MAILLOT (RUELLE)

• Ruelle Maillot.

MALMAISON (VOIE DE LA)

• Voye de la Mal Maison.

MARINIÈRE (SENTE DE LA)

• Sente de la Marinière.

MESNIL (CHEMIN DU)

• Chemin de la rue du Bosc à Pressagny le Val.

MESNIL (SENTE RURALE DU)

• Voye du Mesnil.

MI-VOIE (RUE DE LA)

• Rue du Thuit

Rue débaptisée, a pris le nom d'une ferme située au carrefour avec le CR4 : « l'Amivoye ». Nous retrouvons celle-ci citée sur l'Atlas de la Seigneurie de Pormort, ainsi que sur la carte de Cassini.

MOULIN À VENT (RUE DU)

• Chemin de Pressagny le Val.

ORMETTEAUX (RUE DES)

• Rue des Ormetteaux.

POINTE-MULLE (RUE)

Rues de Port-Mort – suite

• **Ruelle Pointemulle.**

PORT (RUE DU)

• **Chemin des Courets**

Allait de l'actuelle D313 jusqu'au cimetière.

PORT (RUE DU)

• **Rue du Montiers**

Menait du cimetière au lieu dit « Montier » en bord de Seine. Le port à bois fut situé à cet endroit, surtout exploité fin XVIII^{ème} siècle début XIX^{ème} par la famille Bourbon de Penthièvre propriétaire à l'époque des bois de la Catignole et aussi du Château de Bizy à Vernon.

PRÉS DE SEINE (LES)

• **N'existaient pas.**

PRESSAGNY (RUE DE)

• **Chemin de la rue du Bosc à Pressagny le Val.**

ROQUE (RUE DE LA)

• **Chemin de la Roque à la belle croix.**

ROQUE (RUE DE LA)

• **Chemin de Courcelles au Port de la Garenne.**

SEINE (RUE DE)

• **Rue de Seine.**

De la grande rue à la rue des Ormetteaux.

SEINE (RUE DE)

• **Ruelle de Seine**

Rue des Ormetteaux à la Seine.

ST-ETHBIN (SENTE RURALE DITE DE)

• **Chemin de sous St Martin.**

TABLE (CÔTE DE LA)

• **Ravine ou chemin des Vallées.**

THUIT (CÔTE DU)

• **N'existait pas.**

VAUX (SENTE DES)

• **Sente des Vaux.**

VIEILLE CÔTE (RUE DE LA)

• **Grand chemin d'Andely à Vernon**

Le grand virage de la D313 n'existait pas et le chemin allait tout droit vieille côte.

VIEILLE TOUR (RUE DE LA)

• **N'existait pas.**

N'EXISTENT PLUS :

Chemin de la Mal Maison, Sente du Mesnil, Ruelle Monsieur, Ruelle de la Motte, Sente du Moulin, Sente du Vauchel Guérin, Sentier des Vornettes, **Chemin de l'Eglise** • Traversait en travers la cours actuelle de l'école pour rejoindre la sente aux vieilles, **Sente de la Haguierite** • Sente qui commençait dans le virage du château, située entre le parc du château et les propriétés voisines, et allait jusqu'à la Seine. Cette sente a été échangée entre la commune et le Comte Douet de Graville vers 1870.

Voilà une petite ballade dans les rues de notre village : Peut-être une idée de promenade pour cet été à la découverte de ces sentes oubliées...

Sources :

- « Atlas de la Seignerie de Pormort », Archives communales de Port-Mort.
- Carte de Cassini.

■ CHRISTIAN LORDI

Syndicat d'Initiative
Office du Tourisme
des Andelys



Nous allons bien souvent chercher des visites lointaines, mais lorsque nous nous arrêtons à l'Office du Tourisme le plus proche de chez nous, nous nous apercevons que nous ne connaissons pas toujours complètement notre région, et qu'il y a bien des curiosités à découvrir à notre porte.

Soucieuse d'avoir quelques informations à disposition des Port-Mortais, et après avoir pris contact avec le Comité Départemental de Tourisme, je me suis rendue sur leurs conseils au Syndicat d'Initiative des Andelys, où j'y ai rencontré le meilleur accueil.

Avec beaucoup de gentillesse, les responsables m'ont confié un échantillonnage de documentation touristique qui est à votre disposition en mairie, mais qui ne représente qu'une partie des informations que vous pouvez collecter.

Aussi, je ne peux que vous conseiller d'aller les rencontrer :

- Rue Philippe Auguste
BP 242
27702 LES ANDELYS Cedex
- Tél. : **02 32 54 41 93**
- Site Internet : <http://www.ville-andelys.fr>
- **Horaires d'ouverture**
- **du 15 avril au 30 septembre 2003**
du Lundi au Vendredi : 9h30-12h30 • 14h30-18h00
Samedi : 9h30-12h30 • 14h30-17h30
Dimanche : 10h00-12h00 • 14h00-17h00
- **du 1er octobre au 12 décembre 2003**
du Lundi au Vendredi : 14h00-17h30
Samedi : 9h30-12h30 • 14h30-17h30
Dimanche : 10h00-12h00 • 14h00-17h00

■ JOSIANE LORDI, Secrétariat de Mairie, Port-mort

État Civil 2002	Mariages		
	Stéphane CAPALDI et Marie-Pascale GIROLAMI		18 mai
	Karim BOUBERRI et Vanessa TRÉGLOS		18 mai
	Thierry FIRMIN et Josiane RAZAC		8 juin
	Grégory DEMONT et Delphine LANCELIN		21 juin
	Charles-Henri BOURGEOIS et Aude GIUDICELLI		6 juil.
	Eddie BODEL et Valérie BOURDON		20 juil.
	Nicolas BARON et Karen VILLETTE		27 juil.
	Arnaud DEBRIE et Céline ARGENTIN		17 août.

Naissances			
Marin FAUCONNIER	06 jan.	Axel MOUTIER	24 mai
Mathias ÖBERG	27 fév.	Clément MERCIER	28 juin
Eugénie GOURAYE	2 mars	Lou-Romane COIFFARD	16 juil.
Noa MERCIER	11 avr.	Jessica DARRY	20 juil.
Samuel LÉONARD	30 avr.	Florentin BELLIN	20 août
Manon JUPILLE	18 mai	Toni LEFÈBVRE	17 déc.

Les décès ont volontairement été omis de cet état civil par respect pour le deuil des familles concernées.

Comptes-rendus des Conseils Municipaux

• en date du 28 mars 2003

Présents

Guillemette ALQUIER,
Maire, Annie DEVOUGE-BOYER,
Irène PITOOU,
Jacques CALMEJANE,
Christian CHOMIENNE,

Jean-Pierre LECOQ,
Thierry LEHALLEUR
Pierre LEMERCIER,
Christian LORDI,
Jean-Luc THOMAS,
Alain TRÉGLOS,
Thierry VARNIÈRE.

Absents

Gilles AULOY, pouvoir donné à Mr TREGLOS,
Evelyne LAINE,
Charles PORRONE.

Secrétaire de séance

Annie DEVOUGE-BOYER.

■ Compte Administratif 2002

En présence de Mr BORKOWSKI, Receveur Municipal.

►► Consulter les résultats 2002 des sections d'Investissement et de Fonctionnement.....page 9.

La section d'investissement laisse apparaître un déficit de 27.370,93 € qui représente la part d'autofinancement de la commune pour les investissements de l'année 2002.

La section de fonctionnement 2002 laisse apparaître un excédent de 120.242,67 € sur lequel il faut déduire le déficit d'investissement d'un montant de 27.370,93 €. L'excédent net global s'élève donc à la somme de 92.871,74 €

Sous la présidence de Mr Jean-Pierre LECOQ, le compte administratif 2002 est approuvé à l'unanimité.

□ Affectation du résultat de fonctionnement du Compte Administratif

La somme de 92.871,74 € est affectée à la section investissement.

►► Consulter le budget primitif 2003 de la section de Fonctionnement.....page 10.

►► Consulter le budget primitif 2003 de la section d'Investissement.....page 11.

■ Établissement du budget administratif 2003

A l'occasion de l'établissement de ce budget de fonctionnement ont été prises les délibérations suivantes :

□ Octroi des subventions

• Associations des Loisirs	1 400 €
• Comité des Fêtes	1 500 €
• Coopérative Scolaire	600 €
• Associations Anciens Combattants	400 €
• La Prévention Routière	80 €
• Sauvegarde St Pierre la Garenne	80 €
• Les Papillons Blancs	150 €
• Société de chasse	140 €
• C.C.A.S.	1 200 €

■ Vote des Impôts locaux

Depuis la création de la Communauté de Communes des Andelys et ses Environs, la taxe professionnelle qui était auparavant perçue par les communes a été transférée en taxe professionnelle unique à cette nouvelle collectivité territoriale, pour les communes adhérentes.

Nous ne percevons donc plus de taxe professionnelle. D'autre part le prélèvement direct sur les rôles des impôts fonciers et de la taxe d'habitation, des contributions du Syndicat de Voirie disparaît, puisque la voirie communale fait désormais partie des compétences de la Communauté de Communes.

Le Conseil Municipal décide donc d'intégrer les taux du Syndicat de Voirie dans les taux communaux pour compenser une partie de la perte de la taxe professionnelle dans notre budget. L'autre partie est compensée par un reversement de la Communauté de Communes aux communes.

L'intégration de ces taux va donc se traduire par une augmentation des taux communaux, sans pour autant engendrer une augmentation de la pression fiscale pour les particuliers.

Les taux passent :

- Pour la taxe d'habitation, de 7,27 % à 8,73 %
- Pour la taxe foncière bâti, de 14,56 % à 17,48 %
- Pour la taxe foncière non bâti, de 32,01 % à 38,43 %.

D'autre part, l'augmentation de 1 % du produit attendu a été évoqué pour faire face aux charges croissantes supportées par la mairie. Mr CALMEJANE a fait remarquer qu'une augmentation avait été votée en début de mandat, et qu'elle lui semblait pour l'instant suffisante.

Tous les conseillers votent pour le maintien des produits attendus, sauf Mr LECOQ qui s'abstient.

• en date du 3 juin 2003

Présents

Guillemette ALQUIER, Maire,
Annie DEVOUGE-BOYER,
Evelyne LAINE,
Irène PITOOU,
Gilles AULOY,
Jacques CALMEJANE,

Christian CHOMIENNE,
Jean-Pierre LECOQ,
Pierre LEMERCIER,
Christian LORDI,
Alain TRÉGLOS,
Thierry VARNIÈRE.

Absents

Jean-Luc THOMAS, pouvoir donné à Mme ALQUIER,
François LEHALLEUR,
Charles PORRONE.

Secrétaire de séance

Jacques CALMEJANE.

■ Restauration Scolaire et Garderie périscolaire

□ Tarif année 2003/2004

Une nouvelle classe maternelle ouvrira ses portes à la rentrée prochaine, et augmentera très certainement la fréquentation des services périscolaires. Compte tenu du nombre d'enfants fréquentant le restaurant scolaire et la garderie cette année, il sera nécessaire si le nombre d'enfants augmente de prévoir deux services pour le restaurant scolaire.

Le local école maternelle où se tenait la garderie étant réaffecté à

Comptes-rendus des Conseils Municipaux – *suite*• en date du 3 juin 2003 – *suite*

la rentrée à un usage scolaire, cette même garderie sera transférée au logement instituteur inoccupé. Ce logement-ci n'étant pas dans l'enceinte de l'école, deux personnes, au lieu d'une, seront affectées obligatoirement à la surveillance.

Vu le remaniement du fonctionnement des services qui engendrera une augmentation des coûts, le Conseil Municipal décide de relever de 2 %, les tarifs du restaurant scolaire.

• **Tarifs pour les élèves déjeunant en permanence :**

élèves en maternelle : **3,10 €** au lieu de 3,03 €
 élèves en primaire : **3,25 €** au lieu de 3,19 €
 avec un abattement de 5% pour 2 enfants inscrits, et de 10% pour 3 enfants et plus.

• **Tarifs pour les élèves déjeunant occasionnellement :**

élèves en maternelle : **3,57 €** au lieu de 3,50 €
 élèves en primaire : **3,72 €** au lieu de 3,65 €

ou la possibilité d'acheter des carnets :

Elèves en maternelle :

Carnet de 5 repas - **17,05 €** au lieu de 16,72 €
 Carnet de 10 repas - **32,12 €** au lieu de 31,49 €

Elèves en primaire :

Carnet de 5 repas - **17,69 €** au lieu de 17,34 €
 Carnet de 10 repas - **34,55 €** au lieu de 33,88 €

• **Tarif pour les élèves extérieurs à la commune**

le repas : **4,28 €** au lieu de 4,20 €

□ **Garderie périscolaire**

Pour la garderie périscolaire, le tarif sera de 1 € pour le matin, et 1 € pour le soir, soit 2 € par jour pour les enfants qui la fréquenteront le matin et le soir.

■ **Devenir du Centre de Première Intervention**

Mme ALQUIER a rencontré le lieutenant HARDY et le Capitaine BIDAULT. Compte tenu du manque d'effectif de sapeurs-pompiers volontaires dans notre Centre de Première Intervention, les Services Départementaux d'Incendie et de Secours avaient décidé il y a un an de mettre notre C.P.I. en sommeil. Depuis quelques mois, le matériel a également été enlevé dans le souci de continuer à en assurer la maintenance.

Par manque d'effectif les responsables départementaux estiment que notre centre de première intervention ne peut plus continuer à fonctionner ainsi.

Notre chef de corps, le Sergent Alain FORTIER est repris dans les effectifs du Centre de Secours Principal des Andelys, où il exerce actuellement en qualité de sapeur-pompier volontaire.

Par la force de ces conjonctures, le Conseil Municipal accepte la fermeture de notre Centre de Première Intervention, sans pour autant l'avoir souhaitée.

Après les formalités administratives d'usage, les locaux mis à

disposition par la commune pour les services de secours, retrouveront un usage communal.

Cette année et au début de l'année prochaine, plusieurs locaux communaux sont donc appelés à changer d'affectation. Mr TRÉGLOS demande que l'on étudie un projet global d'affectation de ces locaux.

■ **La Poste : Nouveaux horaires d'ouverture**

Suite au remaniement sur la gestion des transports, les horaires de La Poste vont changer, et la levée du courrier l'après-midi se fera un peu plus tôt.

La Poste nous propose d'ouvrir notre annexe, tous les jours du lundi au vendredi, mais une heure 10 minutes par jour. A compter du 25 juin les horaires d'ouverture seront de 14 heures 30 à 15 heures 40.

■ **Pays du Vexin**

Un Pays, c'est un ensemble de communes situées sur un territoire. Ces communes peuvent se grouper pour défendre des projets communs précis. Toutes les communes concernées par le pays ne sont pas obligées d'adhérer à un même projet. Le Pays permet de faire participer les acteurs locaux au développement du territoire (exemple : un représentant des différentes chambres consulaires).

Le pays a les compétences pour obtenir éventuellement des financements à divers projets.

Le Pays est chargé d'élaborer, par l'intermédiaire d'un conseil de développement, une charte qui prend en compte les dynamiques locales déjà existantes et qui peuvent être actrices du développement économique et social. Cette charte est destinée à prévoir un développement harmonieux et cohérent du territoire concerné.

Le Conseil Municipal examine les grandes lignes développées dans la charte du Pays du Vexin Normand :

- un diagnostic sur l'état actuel du Pays
- une politique d'accompagnement de l'entreprise
- une politique du maintien des activités commerciales et artisanales
- structure du développement des activités touristiques (dont l'hébergement touristique)
- les activités agricoles innovantes et durables
- la valorisation de l'espace et du patrimoine
- la qualité de l'eau
- les réseaux routiers et ferroviaires ...
- le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT)
- Equipements sociaux (ex : maison de retraite – petite enfance).

■ **Validation de la charte**

Après cet exposé sur la charte du Pays du Vexin Normand, Mme le Maire rappelle l'importance de la validation de celle-ci pour le développement de la commune. En validant la charte, la commune fera automatiquement partie du périmètre définitif et s'engagera à adhérer au Syndicat Mixte du Pays du Vexin normand.

Après discussion, délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal :

Comptes-rendus des Conseils Municipaux – *suite***• en date du 3 juin 2003 – suite**

- décide de valider la charte de Pays, et d'adhérer au Pays pour 2004.
- autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

■ Validation du Conseil de Développement

Mme le Maire rappelle que le Conseil de développement est associé à l'élaboration de la charte de Pays. Il peut être consulté sur toutes questions relatives à l'aménagement et au développement du Pays. Il est informé au moins une fois par an de l'état d'avancement des actions engagées par les maîtres d'ouvrage pour la mise en œuvre du projet de développement du Pays et est associé à l'évaluation de la portée de ces actions.

Mme le Maire donne lecture du projet de composition du Conseil de Développement du Pays du Vexin normand et informe les membres présents que la liste adoptée ce jour sera transmise pour validation aux communes et groupement de communes du périmètre d'étude du Pays.

Après discussion, délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal arrête la liste suivante des membres du Conseil de Développement.

Il autorise Mme le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Lot 5 • Plomberie : DUVAL	H.T. 3.238,00 €
Lot 6 • Electricité : E.M.B.	H.T. 11.855,00 €
Lot 7 • Chauffage : DUVAL	H.T. 12.836,00 €
Lot 8 • Peinture : Peinture Normandie	H.T. 15.008,79 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne son accord pour la signature de ces marchés, et mandate Mme le Maire pour signer tout document y afférent.

Le lot n° 2 – couverture – étant déclaré infructueux, le conseil autorise Mme le Maire à relancer une nouvelle consultation, et à faire la publication nécessaire.

□ Coordonnateur de sécurité

Deux offres sont parvenues en Mairie :

- NORMATEST Le Havre pour 2.113,33 € H.T
- Mr BLASQUEZ Louviers pour 1.823,29 € H.T

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre du Cabinet BLASQUEZ.

□ Honoraires de l'architecte

Selon le contrat de maîtrise d'œuvre en date du 24 janvier 2002, notifié le 12 juillet 2002, l'estimation prévisionnelle des travaux est de 175.316,36 € H.T : ce qui fixe le forfait de rémunération de Mr Dominique LE VILLAIN à 17.882,27 € H.T.

■ Travaux – Logement de la Poste : coût global

Après études des différents devis, le coût des travaux est de :

• Restructuration intérieures :	21.193,98 € H.T
• Ravalement	: 7.070,50 € H.T
• Fenêtres	: 8.425,13 € H.T
• Plomberie	: 4.384,55 € H.T
• Electricité	: 5.993,50 € H.T

Ces travaux étant destinés à la réhabilitation d'un logement en vue de sa location, la T.V.A. appliquée à ces factures est de 5,5%.

Mr Lecoq a rencontré E.D.F. ce matin pour le compteur du logement. Les services E.D.F. enverront dans la semaine un devis pour l'intervention début juillet (coût estimatif : environ 747 € HT). Il faudra prévoir en plus la visite du Consuel.

■ Emplacement réservé

Le terrain cadastré ZE 3, d'une surface de 2400 m², est mis en vente par son propriétaire. Celui-ci figure au Plan d'Occupation des Sols en emplacement réservé.

Après échange sur l'estimation des domaines, le conseil municipal décide de se porter acquéreur de celui-ci.

■ Rapport sur l'eau

L'eau distribuée sur Port-Mort est conforme aux normes en vigueur, malgré une augmentation des nitrates : mini 21,8 mg/litre, moyen 22,73 mg/litre, maxi 24 mg/litre, pour une limite autorisée de 50 mg/litre.

• en date du 13 juin 2003

Présents	Christian CHOMIENNE,
Guillemette ALQUIER, <i>Maire</i> ,	Jean-Pierre LECOQ,
Annie DEVOUGE-BOYER,	Pierre LEMERCIER,
Irène PITOU,	Christian LORDI,
Gilles AULOY,	Alain TRÉGLOS,
Jacques CALMEJANE,	Thierry VARNIÈRE.

Absents

François LEHALLEUR, pouvoir donné à Mr CALMEJANE,
Evelyne LAINE,
Charles PORRONE,
Jean-Luc THOMAS.

Secrétaire de séance

Christian LORDI.

**■ Autorisation de signature des marchés
Réhabilitation du presbytère en mairie**

Mme ALQUIER donne le compte-rendu de la commission d'appel d'offres du 12 juin 2003.

Le tableau des offres des mieux-disants est :

Lot 1 • Maçonnerie : SARL EUROBAT	H.T. 63.000,00 €
Lot 2 • Couverture : Infructueux	
Lot 3 • Menuiseries extérieures : SAUVAGE	H.T. 37.115,80 €
Lot 4 • Menuiseries intérieures : SAUVAGE	H.T. 15.679,13 €

Comptes-rendus des Conseils Municipaux – suite

Résultats 2002 : Sections d'Investissement et de Fonctionnement • 28/03/2003

Section d'Investissements		Prévu	Réalisé
Dépenses 2002		568 210,00 €	297 098,20 €
16	Remboursement d'emprunt	31 672,00 €	31 671,49 €
16875	Annuités SIEGE	3 772,00 €	3 771,49 €
001	Déficit reporté	178 199,00 €	178 198,35 €
23	Travaux - sanitaire école / Solde architecte, rénovation du presbytère	251 570,00 €	8 101,99 €
2188	Achat matériel (outillage, alarme Matériel informatique & photocopieur)	11 025,00 €	11 465,21 €
211	Achat de terrain	25 916,00 €	0,00 €
2315	Voirie solde rue de Pressagny / rue du Bois	66 056,00 €	63 889,67 €
Recettes 2002		568 210,00 €	269 736,37 €
1068	Excédent reporté	189 665,00 €	189 663,57 €
10222	Récupération de RVA	4 854,00 €	4 854,00 €
10223	Taxe L.ocale d'Equipement	16 000,00 €	15 219,00 €
1341	Subvention d'Etat (Solde Voirie DGE presbytère)	102 593,00 €	18 839,80 €
16	Prêt relais TVA rue de Pressagny / Prêt presbytère	177 544,00 €	15 244,00 €
192	Vente terrain	25 916,00 €	25 916,00 €
021	Virement du fonctionnement	51 638,00 €	0,00 €
Section de Fonctionnement		Prévu	Réalisé
Dépenses 2002		480 851,00 €	382 408,92 €
011	Charges à caractère général		
	Achat non stockables (eau électricité, alimentation, fournitures diverses)	63 250,00 €	59 645,78 €
	Services extérieurs (entretien bâtiments, terrains, voies et réseaux ,assurance)	41 080,00 €	38 669,43 €
	Autres services extérieurs (fêtes & cérémonies, telecom, annonces, études)	21 480,00 €	19 134,66 €
	Impôts et taxes	1 130,00 €	1 123,00 €
012	Charges de personnel	159 730,00 €	159 507,89 €
65	Autres charges de gestion courante		
	participation aux Syndicats, contingent incendie, autres charges	33 390,00 €	33 169,10 €
	Subventions	6 800,00 €	6 800,00 €
	Indemnités	26 950,00 €	27 134,06 €
66	Charges financières (intérêts des emprunts)	11 309,00 €	11 309,00 €
67	Charges exeptionnelles		
678	Réserve financière	37 162,00 €	0,00 €
676	trans. Invest (terrain)	25 916,00 €	25 916,00 €
6714	Bourses et prix	100,00 €	0,00 €
014	Atténuation de produit	20,00 €	0,00 €
022	Dépenses imprévues	896,00 €	0,00 €
023	Virement à la section d'investissement	51 638,00 €	0,00 €
Recettes 2002		454 215,00 €	472 152,17 €
70	Produits des services (cantine, centre de loisirs ...)	31 700,00 €	40 662,83 €
73	Impôts et taxes		
	Taxe sur les pylônes	3 500,00 €	3 609,00 €
	Contributions directes	219 495,00 €	220 836,00 €
	Autres taxes	4 000,00 €	7 122,24 €
74	Dotations et participations		
	Dotation Etat	98 661,00 €	100 266,00 €
	Compensation exonération par l'Etat	25 523,00 €	29 698,86 €
	Subventions	6 386,00 €	4 616,65 €
	Autres participations	6 600,00 €	5 511,00 €
75	Produits de gestion (location immobilière)	6 300,00 €	6 736,20 €
76	Produits financiers	0,00 €	7,95 €
77	Produits exceptionnels (dont vente terrain)	0,00 €	1 035,14 €
79	Indemnités de sinistre	52 050,00 €	52 050,30 €

Comptes-rendus des Conseils Municipaux – suite

Budget primitif 2003 : Section de FONCTIONNEMENT • 28/03/2003

Dépenses 2003		500 320,00 €
011 Charges à caractère général		121 680,00 €
Achats non stockables (eau électricité, alimentation, fournitures diverses)	65 900,00 €	
Services extérieurs (entretiens bâtiments, terrains, voies et réseaux, assurance)	37 500,00 €	
Autres services extérieurs (fêtes & cérémonies, télécom, annonces, études)	17 130,00 €	
Impôts et taxes	1 150,00 €	
012 Charges de personnel		173 350,00 €
65 Charges de gestion courante		58 410,00 €
Participation aux syndicats, contingent incendie	26 060,00 €	
Subventions C.C.A.S. et associations	6 950,00 €	
Indemnités	25 400,00 €	
66 Intérêts d'emprunts		10 815,00 €
67 Charges exceptionnelles (réserve financière)		27 148,00 €
022 Dépenses imprévues		2 055,00 €
023 Virement à la section investissement		106 862,00 €
Recettes 2003		500 320,00 €
70 Produits des services (cantine, centre de loisirs,...)		40 500,00 €
73 Impôts et taxes		250 831,00 €
Taxe sur les pylônes	3 600,00 €	
Contributions directes	188 451,00 €	
Autres taxes (dont compensation C.C.A.E.)	58 780,00 €	
74 Dotations et participations		109 178,00 €
Dotation Etat	100 515,00 €	
Compensation exonération par l'Etat	7 822,00 €	
Autres participations	841,00 €	
75 Autres produits de gestion (location)		5 600,00 €
013 Remboursements emplois aidés Etat		490,00 €
79 Indemnités de sinistre		850,00 €
002 Excédent antérieur		92 871,00 €

Changement d'adjoints au maire

Deux ADJOINTS ont démissionné de leur poste, tout en restant conseillers municipaux :

- M. Jaques CALMEJANE, pour des raisons personnelles qui le rendent moins disponible, tient à préciser que son choix n'est pas lié au fonctionnement du conseil municipal et qu'il continuera, comme par le passé à s'investir dans la mesure de son possible.
- M. Jean-Pierre LECOQ, de son côté, se sent en désaccord sur l'organisation de la municipalité et n'a plus l'impression d'un investissement utile au sein de celle-ci. Toutefois comme M. CALMEJANE il souhaite continuer à s'investir notamment au niveau de sa délégation aux finances communales qu'il assure depuis plusieurs années et que M^{me} Guillemette ALQUIER a souhaité qu'il conserve..

Tout deux tiennent à préciser que leur démission ne s'est pas faite en concertation et qu'il n'y a pas division dans le conseil municipal.

Suite à ces deux démissions, M^{me} Annie DEVOUGE-BOYER devient première Adjointe et M. Gilles AULOY, deuxième Adjoint.

Ces explications entendues les conseillers décident de maintenir le nombre d'adjoints à quatre.

- M^{me} Irène PITOU est élue au poste de 3^{ème} Adjoint.
- M. Christian LORDI est élu au poste de 4^{ème} Adjoint.

**Budget primitif 2003 : Section d'INVESTISSEMENT
28/03/2003**

Dépenses 2003		426 947,00 €
Déficit reporté		27 371,00 €
Rénovation de la Mairie Presbytère		243 000,00 €
Achat terrain		12 000,00 €
Remboursement capital des emprunts (Dont prêt relais TVA)		60 400,00 €
Annuités syndicat d'électricité		3 595,00 €
Travaux éclairage public (1ère tranche)		7 000,00 €
Travaux éclairage public (2ème tranche)		2 342,00 €
Bornes à incendie		2 364,00 €
Travaux logement poste		52 000,00 €
Travaux logement école / local		4 117,00 €
Achat copieur		4 300,00 €
Travaux école		5 958,00 €
Mobilier école		1 000,00 €
Alarme école		1 500,00 €
Recettes 2003		426 947,00 €
Remboursement de la T.V.A.		20 865,00 €
Taxe locale d'équipement		14 921,00 €
Excédent fonctionnement capit.		27 371,00 €
Emprunt logement poste		50 000,00 €
Subvention sanitaires école		2 532,00 €
Emprunt réhabilitation Mairie au presbytère		115 884,00 €
Subvention parlementaire presbytère		10 000,00 €
Subvention presbytère		71 512,00 €
Participation SIEGE éclairage public		7 000,00 €
Virement de la section fonctionnement		106 862,00 €

Transport scolaire
pour Vernon et Les Andelys

Les cartes de transport scolaire seront disponibles fin août en mairie pour les élèves ayant rendu leur demande d'inscription avant le 7 juillet.

Le **tarif pour la rentrée 2003-2004 sera de 27 € par élève**, pour l'année scolaire. Ce montant est à régler en mairie, lors de la délivrance de la carte.

■ ANNIE DEVOUGE-BOYER

Halte au vandalisme floral !!

Le fleurissement d'un village ou d'une ville, est agréable pour les yeux de tout un chacun. Le moindre rayon de soleil met en valeur la palette de couleur que nous offre mère nature !

A Port-Mort, nous nous efforçons de développer ce fleurissement.

Hélas nous constatons, tous les ans, la disparition de végétaux. Ce phénomène s'est encore aggravé cette année.

Les **arbustes** qui devaient masquer les containers à verre et à plastique, rue de Falaise **ont été volés** dans l'hiver, un mois après leur plantation. Voici les **autres vols** dont nous, ou plutôt vous, avez fait l'objet :

- les **deux jardinières** en bois rue Haguerite,
- les **fleurs** dans les jardinières rue de Falaise,
- les **fleurs** devant la maison de village,
- les **fleurs** du parterre face à la boulangerie,
- les **bancs** en bord de Seine.

Dans l'intérêt de tous, nous nous proposons de fournir les adresses des magasins spécialisés en plantation, aux personnes en manque de végétaux, pour que cela cesse car il en résulte un coût supplémentaire pour les finances de votre commune.

L'avenir du développement des créations florales pourrait être, à cause de ces passionnés, compromis.

■ IRÈNE PITOU

Sondage ADSL • lire l'article page 2

Coupon à découper et à retourner au secrétariat de mairie



Possédez-vous un micro-ordinateur ? _____ OUI NON

* Si oui, PC ou Mac



Disposez vous d'une connexion à Internet ? _____ OUI NON



Êtes vous intéressé par le raccordement à l'ADSL ? ___ OUI NON



Demandeurs, vos coordonnées nous intéressent !

Nom : _____

Tél : _____

Em@il : _____

Fournisseur d'accès actuel * : _____ * facultatif

Sondage organisé par le Conseil Municipal de la commune de Port-Mort • mars-juillet 2003

ADSL à Port-Mort

Et, toujours à votre service...

Boucherie-Charcuterie

Michel & Evelyne LUCET • 118, Grande Rue
 tél. : 02 32 52 60 50
 Ouvert du Mardi au Samedi : 8h00-20h00
 Dimanche : 8h00-13h00.

Boulangerie

Annick & Bruno HORATH • 77, Grande Rue
 tél. : 02 32 52 60 63
 Ouvert du Mardi au Samedi : 7h30-13h45 • 16h00-19h30
 Dimanche : 7h30-19h00.

Café-Bar-Tabac • Café de la Mairie Le Royal

Jean-Yves & Christine LE BIGOT • 104, Grande Rue
 tél. : 02 32 52 60 22
 Ouvert du Lundi au Vendredi : 7h00-20h00
 Samedi : 7h00-13h00.
 Dépôt de pain le Lundi.

Coiffure à domicile

Estelle LEFRANÇOIS • 96, Grande Rue
 tél. : 06 70 61 21 87
 Murielle DI VALENTIN • 101, Grande Rue
 tél. : 02 32 52 07 78

Électricien

Franck PLAQUET • 21, Rue de la Mi-Voie
 tél./fax. : 02 32 52 22 98 • mob. : 06 83 12 32 92

Industrie

ALLAND & ROBERT S.A. • 125, Grande Rue
 tél. : 02 32 77 51 77 • fax : 02 32 52 89 60
 e-mail : allangum@allandetrobert.fr
 site Internet : http://www.allandetrobert.fr

Infirmière

Dominique BROHAN • Grande Rue
 tél. : 02 32 52 58 72

Maçonnerie – Couverture

Patrick PIORKOWSKY • 6, Rue Haguerite
 tél. : 02 32 52 61 34 • mob : 06 08 26 95 71
 R.C.T.B. • 98, Grande Rue
 tél. : 02 32 52 69 55

Paysagiste

Renaud LUCAS • 39, Rue de la Mi-Voie
 tél. : 02 32 52 61 57

Pension – Éducation canine • Élevage des Chevaloupsgreg

Véronique VALY • Route de Vernon
 tél. : 02 32 52 60 70 • mob. : 06 08 17 57 16
 e-mail : info@chevaloupsgreg.com
 site Internet : http://www.chevaloupsgreg.com

Plombier – Chauffagiste

Bernard MERCIER • 34, Grande Rue
 tél. : 02 32 52 63 30

Restaurant • Auberge des Pêcheurs

Michel & Marie-Claire POEZEVARA • 122, Grande Rue
 tél. : 02 32 52 60 43 + 02 32 52 28 27
 Fermé le Dimanche soir, Lundi soir et le Mardi

Transport

Joël TROADEC • 15, Rue Bourgoult
 tél. : 02 32 77 44 34

Travaux maritimes, hydrauliques et fluviaux

CHAPELLE – SOTRAGECI • 69, Grande Rue
 tél. : 02 32 52 61 09

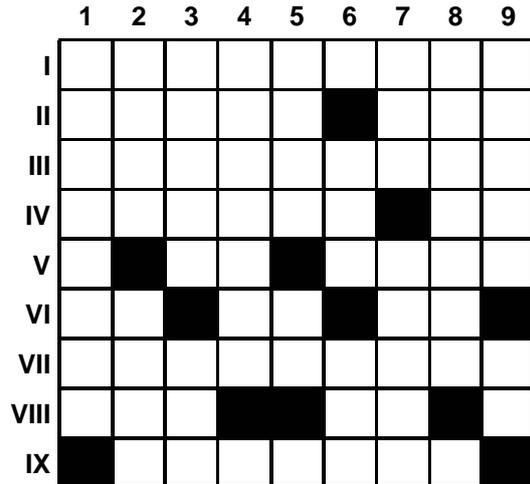
Travaux publics

François PETITPAS • 22 bis, Rue de la Mi-Voie
 tél. : 02 32 52 86 07 • mob : 06 07 02 35 63

Webmestre – P.A.O.

ACDev • Alain CLERFEUILLE • 9, Rue de Châteauneuf
 tél. : 02 32 52 64 25
 e-mail : aclerfeuille@foxprod.com
 site Internet : http://www.foxprod.com

Les mots croisés de Charles Porrone



Problème N° .0025

Note de l'auteur :
 Ces mots croisés sont volontairement
 très partisans !

Horizontalement

I. Deviendront misérables avec la réforme. – II. L'ouvrier pour le M.E.DE.F.. – Tenta (de se révolter par exemple). – III. Les grévistes pour les tenants du «marche ou crève». – IV. Ainsi sont les gouvernements d'Europe vis-à-vis du pouvoir financier. – Bout de bois. – V. Pronom personnel. – Saint éclairé. – VI. Pronom personnel. – Article. – Milieu du chœur. – VII. Malgré de belles paroles, ce n'est pas le souci de nos gouvernants. – VIII. Devenir de l'A.N.P.E. si l'on n'y prend pas garde. – Adjectif. – IX. Prénom du meilleur supporter des réformes, ça veut tout dire !

Verticalement

1. Cachent souvent un retour en arrière pour les acquis sociaux obtenus par nos anciens. – 2. Comme pour la patrie, sa raison permet de légitimer les crimes les plus divers. – Greffa. – 3. Sélectionnas par exemple les bons et les mauvais Français. – Malgré ses dires, ce n'est pas celui du dialogue qu'a choisi un 1er ministre. – 4. «Rat» pour les fauchés mais pas pour les nantis. – 5. Charge. – Exclamation de révolte. – 6. Résine malodorante. – Lieu. – 7. Possessif. – Genre de «veste» que certains prendront lors de prochaines élections – 8. La réforme de la décentralisation, par exemple, ne l'est pas par l'auteur de ces mots croisés ! – 9. Passe au crible. – Note.

Solution du Casse-tête de la page 15

Femmes : Dominique 31 ans, Clade 32 ans, Danièle 33 ans
 Hommes : Pat 31 ans, Camille 33 ans

Mairie

73, Grande Rue
 02 32 52 61 46

Horaires d'ouverture

Lundi : 08h30-12h30
 Mercredi : 09h00-12h00
 Jeudi : 15h00-20h00
 Samedi : 09h00-12h00

Bureau de Poste

83, Grande Rue
 02 32 52 07 42

Horaires d'ouverture

du Lundi au Vendredi :
 14h20-15h30
 Levés
 Lundi au Vendredi : 15h30
 Samedi : 10h00

Remerciement

L'équipe municipale tient à remercier M. Alain CLERFEUILLE qui réalise la maquette du journal et le site Internet du village à titre bénévole.
 ■ CHRISTIAN LORDI

Le Journal de Port-Mort

Périodique communal trimestriel édité et imprimé par la Commission Communication du Conseil Municipal de Port-Mort (27 Eure)
Vice-président Commission Communication : Charles PORRONE
Directeur de publication : Guillemette ALQUIER
Directeur de rédaction : Christian LORDI
Maquette : Alain CLERFEUILLE
Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2003
Site Internet : http://www.port-mort.com
E-mail : infos@port-mort.com